

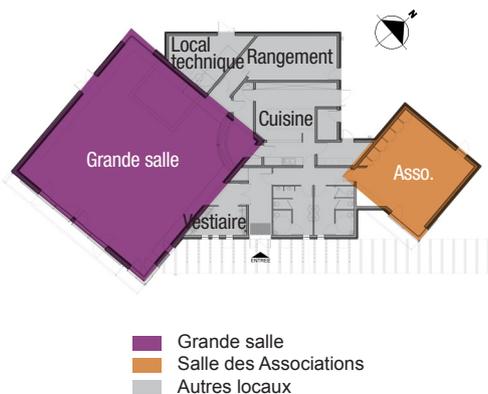


## Salle communale > Portes-en-Valdaine

[385 habitants]

Crédits photos : Agence ARIES - CAUE de la Drôme

Construit à l'entrée sud-ouest du bourg, le bâtiment se présente sous la forme de deux volumes principaux couverts d'une toiture monopente, reliés par un bâtiment plus bas, à toiture terrasse. L'un des deux volumes latéraux abrite une salle d'animation de 200 m<sup>2</sup>, l'autre, une salle de 60 m<sup>2</sup> destinée aux associations. Des panneaux photovoltaïques occupent la totalité (300 m<sup>2</sup>) de leurs toitures orientées plein sud ; les murs sont revêtus d'un bardage horizontal bois en mélèze. Le bâtiment de liaison reçoit les annexes fonctionnelles (entrée, sanitaires, cuisine, rangements...). Son toit est végétalisé, ses murs enduits. Sa façade s'aligne sur la route départementale.



### Maîtrise d'ouvrage :

commune de Portes-en-Valdaine  
Centrale photovoltaïque : Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme/SDED

**Accompagnement à maîtrise d'ouvrage :**  
CAUE de la Drôme, ADIL-PIE de la Drôme

### Maîtrise d'œuvre :

Architecte : Agence ARIES AA Group, Valence [26]  
BET Economie et OPC : DICOBAT, Saint-Péray [07] ; Structure : Mathieu, Valence [26] ; Fluides : Mounier-Peyrin, Montélimar [26] ; Acoustique : Baudet, Valence [26]

**Montant des travaux :** 1 007 431 € HT

**Surface :** 455 m<sup>2</sup>

## Profil environnemental

### Implantation sur le site

- construction d'une nouvelle façade d'entrée du village
- proximité immédiate mairie, école, place publique et aire de jeux,
- création de liaisons douces sécurisées entre ces équipements
- relatif éloignement des habitations riveraines pour limiter les nuisances sonores
- orientation sud.

### Choix des produits et matériaux de construction

- fondations, murs et dalles en béton
- charpente bois
- bardage bois mélèze sur les deux ailes
- menuiseries mélèze avec double vitrage peu émissif à lame d'argon
- isolation de la grande salle par l'intérieur (pour limitation temps de réverbération et inertie thermique) : laine de roche 16 cm
- isolation par l'extérieur en polyuréthane expansé 16 cm pour le reste du bâtiment
- isolation toiture renforcée : 30 cm sous rampants, 24 cm sous toit terrasse végétalisé
- peintures et lazures BIO sans COV

### Utilisation du bois :

- 54 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup> de SHON
- bois durs issus de forêts certifiées PEFC ou dans programme de gestion durable agréé
- en intérieur : panneaux de fibres sans colle
- mobilier bois massif mélèze 3 plis naturel

### Systèmes techniques, énergie

- pompe à chaleur géothermique à capteurs verticaux
- chauffage, traitement d'air et ventilation de la grande salle par centrale double flux horizontale avec récupération de chaleur
- autres locaux : chauffage par radiateurs hydrauliques et ventilation simple flux
- rafraîchissement estival par free cooling
- régulation chauffage et ventilation par une Gestion Technique Centralisée pilotable depuis la mairie.

Energie renouvelable : 300 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques plein sud. Puissance 36 kWc.

### Confort d'été

- brise-soleil fixes ou mobiles sur rail, volets roulants à lames orientables,
- débord de toiture au sud,
- réserves en pied de façades pour végétation grimpante sur treille

### Confort acoustique

- grande salle : absorbant de type minéral au plafond, plaques de plâtre perforées sur les murs pour les basses fréquences
- côté sud : baies vitrées acoustiques à lame d'argon en chassis fixes doublées à l'intérieur par une seconde baie ouvrante

### Qualité d'usage et évaluation

- mode d'emploi (par saison) du bâtiment fourni par maître d'oeuvre
- évaluation d'ici 2 ans : consommations eau, électricité et thermique d'hiver, relevé des températures d'été.

### Performances énergétiques

- Label BBC [RT 2005] et BBC Efinergie
- Consommation d'énergie primaire/Cep : 61,86 kWh/m<sup>2</sup>/an, soit 65% < RT 2005 hors production d'énergie renouvelable